



HAL
open science

Quelle culture pour les Monts d'Ardèche?

Alain Faure

► **To cite this version:**

Alain Faure. Quelle culture pour les Monts d'Ardèche?. Journée d'étude du PNR des Monts d'Ardèche, Sep 2007, Saint-Pierre-ville, France. halshs-00196416

HAL Id: halshs-00196416

<https://shs.hal.science/halshs-00196416>

Submitted on 12 Dec 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELLE CULTURE POUR LES MONTS D'ARDECHE ?

par Alain Faure, chercheur en science politique au CNRS

« A la lecture de la plaquette de présentation de la journée, il apparaît que la rencontre de Saint-Pierreville se fixe pour objectif d'engager une réflexion commune sur la révision du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et d'en 'éclairer' les enjeux culturels. Vous êtes venus nombreux, visiblement beaucoup plus que prévus, et c'est un premier signe à prendre au sérieux. L'exercice auquel nous allons nous plier est beaucoup plus ambitieux et aventureux qu'il n'y paraît de prime abord, et il ne se limite certainement pas à un simple échange d'informations. Je fais le pari que la rencontre préfigure le lancement d'un véritable travail d'introspection sur vos valeurs, vos repères et votre identité. Ce qui est en jeu dans la discussion d'aujourd'hui, c'est le sens que vous donnez aux actions culturelles dans la dynamique du Parc.

Cette intuition, je la tire de mon statut d'étranger à la 'tribu'. J'ai deux avantages : mon ignorance sur l'histoire de l'Ardèche et mon incompetence sur les programmes d'excellence culturelle portés par ses acteurs. Ce décalage m'autorise à une certaine légèreté dans les interpellations, mais je ne doute pas de votre pugnacité pour faire de mes naïvetés des prétextes à une psychothérapie collective, à une réflexion audacieuse sur ce qui fait vos forces et vos faiblesses. Je pars avec seulement deux indices sur votre 'communauté d'acteurs'. Ils sont minces. Un ami drômois de l'Etoile Sportive Grignanaise (sur l'autre bord du fleuve) m'a confié son souvenir de l'incroyable combativité rugbystique de l'ennemi ardéchois, à l'image des frères Camberabero qui brillaient à La Voulte. Le second indice provient d'un collègue universitaire qui m'a expliqué que l'Ardèche était insulaire dans l'âme, possédant comme la Corse la châtaigne, les religions et la vigne pour « tenir ensemble ». Ces images d'Epinal (la combativité et l'insularité) ont-elles un fond de vérité ? Elles me permettent en tout cas de vous interpellier, en guise d'introduction dans les débats, sur les pièges et sur les énigmes qui se dressent sur votre route pour construire et affirmer un 'projet de territoire'. Il va falloir d'une part vous prémunir contre un certain nombre de lieux communs et d'autre part aborder frontalement des équations politiques difficiles. Mon expérience de chercheur (alimentée par des études empiriques récentes sur l'intercommunalité et la culture en France et à l'étranger) m'incite à insister sur ces deux préalables : 'les enjeux d'une politique culturelle pour le territoire' sont pavés de pièges et d'énigmes qui imposent un ambitieux discours de vérité.

Pour les pièges, vous devez d'abord composer avec un sésame polysémique qui envahit tous les discours politiques, professionnels et militants : la 'bonne gouvernance'. Prenez garde : comme dans les compétitions cyclistes, cette aspiration ressemble furieusement à un 'produit masquant', au sens où elle ne permet pas de connaître le degré réel de performance des scènes publiques locales. Ce n'est pas parce qu'il y a de plus en plus d'acteurs autour de la table, avec des statuts de plus en plus variés, que ceux-ci deviennent égaux et qu'ils construisent des nouveaux repères d'action. Les douces assonances de la gouvernance sont trompeuses : les intérêts, le pouvoir et les chapelles n'ont pas disparu, et ce propos se vérifie tout particulièrement à l'échelle des grands territoires comme les Parcs. Deuxième piège à absorber : l'hymne à la participation. Oui, la société française a trop longtemps laissé aux seuls cercles professionnels, administratifs et spécialisés les clefs de l'intérêt général. Mais l'appel au citoyen pour résoudre les problèmes collectifs est à la fois un leurre et une gageure. Les 'vrais gens' doivent être mieux consultés, plus écoutés et autant que possible associés dans la définition des missions de services publics. Mais dans le

domaine culturel comme dans les autres domaines, la parole citoyenne n'est ni plus objective ni plus consensuelle que les expertises spécialisées. Les politiques publiques évoluent aussi, surtout, avec des 'éclaireurs' et des 'passeurs' qui portent des idées innovantes, qui sortent des sentiers battus. Troisième piège enfin : la transversalité exemplaire. Nous sommes ici aussi en présence d'une bonne idée (vertueuse à souhait) mais dont la mise en application n'est ni évidente ni automatiquement positive. Le tourisme et le patrimoine, l'agriculture et la culture, les exclus et les créateurs, la lecture et le sport... Toutes ces articulations sont possibles et souhaitables à condition qu'elles produisent du sens, c'est-à-dire qu'elles s'accompagnent d'un apprentissage réciproque sur les nouvelles façons d'envisager le bien commun. Le décloisonnement de la culture est un défi et non un acquis, il nécessite des médiations, des tâtonnements, des mini-révolutions culturelles, surtout au sein du monde de la culture...

La gouvernance, la participation et la transversalité sont trois invocations qui portent un regard systématiquement critique sur l'action politique : la gouvernance territoriale se pense souvent en opposition avec la légitimité des gouvernements locaux (les communes et les intercommunalités), l'appel à la participation citoyenne vient en réaction à l'influence des 'corps intermédiaires' (les associations, les syndicats), et l'idéal transversal conteste les légitimités trop spécialisées (les experts, les techniciens). Cet élan critique est salutaire à la seule condition qu'il produise aussi des solutions politiques, c'est-à-dire des règles du vivre ensemble acceptées par tous. Les élus locaux ne sont que des 'assembliers', mais cette simple fonction se révèle aujourd'hui d'une complexité inouïe ! Cela m'entraîne à lister trois énigmes de science politique qu'il vous faudra aborder (à défaut de résoudre) tout au long de cette journée de débat, et qui constituent autant d'équations pour construire une politique culturelle pour le territoire des Monts d'Ardèche.

Il faut d'abord vous interroger sur les 'sentiers de dépendance' qui balisent votre façon de concevoir la place des autorités publiques dans le développement culturel. En France, le libre-arbitre des acteurs est puissamment lesté de trajectoires catégorielles et de cultures corporatistes. Dans chaque corps de métier, les professionnels ont construit leur rapport au monde sur le temps long et sur des référents spécialisés. La carte mentale des individus est fortement imprégnée de cette histoire institutionnelle et de priorités précises en matière d'aménagement, de développement, de cohésion, d'excellence... Le problème se complique singulièrement avec la montée en puissance des collectivités locales. Le Département de l'Ardèche a manifestement sa propre conception de la culture, et la Région Rhône-Alpes est en passe de faire ses gammes dans ce domaine. Toute la question est de savoir comment les idéologies professionnelles s'adaptent à cette 'territorialisation' des politiques publiques. Les visions sectorielles n'ont pas disparu mais elles sont dorénavant travaillées, dans chaque domaine d'activité, par des jeux inédits de concurrence territoriale et de publicisation. Les Monts d'Ardèche doivent énoncer, avec la révision de la Charte, des repères et des priorités qui font à la fois écho à la jeunesse institutionnelle du Parc et à l'historicité (parfois asphyxiante) de la culture ardéchoise.

Deuxième énigme pour partie liée : l'étude de la nature des tournois d'action publique au sein desquels les acteurs s'affrontent. Pour les groupes d'intérêts les plus puissants, la gouvernance est un théâtre subtil mais efficace pour faire valoir des droits, pour imposer des priorités, pour afficher des valeurs. Certaines institutions et certains acteurs, qui sont en plein essor (les intercommunalités, les régions, le privé...) bousculent les règles du jeu et transforment les conditions de la joute. Dans le même temps, l'expertise profane (celle des groupes d'usagers et des nouveaux arrivants par exemple) conteste parfois les savoirs officiels et s'invite bruyamment dans les tournois. L'équation la plus difficile à saisir concerne la dynamique propre à chaque configuration territoriale : comment les Monts d'Ardèche vont-ils déterminer, dans la Charte, les règles du jeu qui font qu'un 'problème' peut être inscrit sur l'agenda politique du Parc ? Et dans quelle instance ouvrir les débats, un conseil de développement, une conférence territoriale, des assises ?...

Cette question nous entraîne sur une troisième énigme, celle des transactions symboliques qui permettent de formuler publiquement ce qui relève dorénavant de l'intérêt général. Les mots sont chargés de sens et chaque niveau de collectivité locale tente d'imposer

son lexique, sa grammaire et ses valeurs. Pour aborder les problèmes de protection de l'environnement dans les Parcs par exemple, faut-il plutôt mettre en avant la proximité, le patrimoine, la nature, l'identité, le développement ?... A chaque échelon (les hameaux, les communes, les intercommunalités, les massifs, les 'pays', le département, la région, la nation, l'Europe) correspond une focale et un énoncé des problèmes à résoudre. La révision de la Charte vous entraîne à poser la question des doctrines du bien commun et de leur mise en récit. Toutes les collectivités en appellent par exemple au développement durable et à la participation citoyenne, mais les recherches nous montrent que ces priorités ne deviennent un récit partagé (voire un référentiel) que dans des cas bien précis. Il faut réunir à la fois des repères historiques, des événements fondateurs, une histoire causale, une tension dramatique, un scénario catastrophe à éviter... Quels sont aujourd'hui les médiateurs susceptibles de mettre en scène et en musique tous ces ingrédients dans les Monts d'Ardèche ? Et sur quels idéaux ?...

Tous ces pièges (gouvernance, participation, transversalité...) et toutes ces énigmes (sentiers, tournois, récits...) seront au cœur des débats de cette rencontre. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que les organisateurs ont invité trois témoins. Le premier éclairera le versant politique de l'équation : Gilbert Dussuyer nous dira comment il a participé à l'invention d'une 'Vendée lyonnaise' dans la communauté de communes de Chamousset. Le deuxième évoquera l'action dite des 'Nouveaux Commanditaires' : Pierre Marsa fera le point sur les expériences innovantes menées par la Fondation de France pour accompagner l'émergence de projets culturels en milieu rural. Le troisième témoin nous entraînera enfin sur les enjeux de communication en présence : Isabelle Seren nous expliquera comment le Conseil Général de l'Ardèche conjugue et affiche les atouts culturels du département.

En guise de conclusion et avant de vous laisser la parole, je voudrais revenir à mon propos initial sur le travail d'introspection que vous allez, peut-être, engager durant cette rencontre. Le mouvement de décentralisation de l'action publique traverse en France une période difficile car les grandes collectivités locales sortent, péniblement, de l'adolescence, et sans que les repères de l'âge adulte ne soient vraiment stabilisés. Ces collectivités sont placées, parfois à leur corps défendant, devant une obligation de résultats pour le moins ardue à assumer. Sans le dire et sans s'en rendre compte, notre système politique et administratif devient plus fédéral, plus contingent, et plus responsabilisant pour les élus locaux. Les Parcs Naturels Régionaux n'ont ni les compétences ni les moyens techniques et financiers des communautés d'agglomération ou des Départements. Mais on leur demande d'en avoir la maturité politique. C'est d'abord ce défi de responsabilité que la Charte doit accompagner, en étroit dialogue avec les communautés de communes qui composent son territoire. Vaste défi en vérité ! »